



Calculer votre
salaire grace
au simulateur

GRILLES INDICIAIRES

Par soucis de lisibilité, la CGT PJJ ne fait pas apparaître l'indice brut des grilles indiciaires.
Vous pouvez toutefois retrouver cette information en cliquant sur ce lien:

[Grilles indiciaires de la Fonction Publique](#)

Pour information le salaire brut est obtenu ainsi:

Indice Majoré X Valeur point indice Fonction publique (4,92278 € au 1/7/2023)
= Salaire Brut

CADRE EDUCATIF (CADEC)

Echelon	Indice Majoré		Durée	
	CADEC	CADEC SUPERIEUR	CADEC	CADEC SUPERIEUR
1	443	541	1 an 1/2	2 ans
2	460	566	1 an 1/2	2 ans
3	476	584	2 ans	2 ans 1/2
4	493	608	2 ans	2 ans 1/2
5	510	625	2 ans	3 ans
6	534	650	2 ans	3 ans
7	553	674	2 ans	3 ans
8	571	685	2 ans	
9	595		2 ans 1/2	
10	616		2 ans 1/2	
11	645		3 ans	
12	663			



**PROJET STATUTAIRE ET INDEMNITAIRE DE LA
CGT PJJ POUR LES CSE ET LES CADECS**





PROJET STATUTAIRE ET INDEMNITAIRE DE LA CGT PJJ POUR LES CSE ET LES CADECS

NOUVELLE GRILLE DES CADEC AVEC 3 GRADES

Par souci de lisibilité, la CGT PJJ ne fait pas apparaître l'indice brut des grilles indiciaires. Vous pouvez toutefois retrouver cette information en cliquant sur ce lien:

[Grilles indiciaires de la Fonction Publique](#)

Pour information le salaire brut est obtenu ainsi:

Indice Majoré X Valeur point indice Fonction publique (4,92278 € au 1/7/2023)
= Salaire Brut

Création d'un 3ème GRADE

GRADE 1 (CSE)

Permettre l'intégration des CSE (pas en situation d'encadrement) et des nouveaux CADECS

GRADE 2 (CADEC)

Reclassement des CADECS

GRADE 3 (CADEC SUP)

Grade promis en 2019 lors de la création du corps des CADECS



TÉLÉCHARGER NOTRE CAHIER REVENDICATIF

Echelon	Indice Majoré			Durée		
	GRADE 1	GRADE 2	GRADE 3	GRADE 1	GRADE 2	GRADE 3
1	443	541	608	1 an 1/2	2 ans	2 ans
2	460	566	625	1 an 1/2	2 ans	3 ans
3	476	584	655	2 ans	2 ans 1/2	3 ans
4	493	608	689	2 ans	2 ans 1/2	3 ans
5	510	625	725	2 ans	3 ans	3 ans
6	534	650	769	2 ans	3 ans	Indéfini
7	553	674		2 ans	3 ans	
8	571	685		2 ans	Indéfini	
9	595			2 ans 1/2		
10	616			2 ans 1/2		
11	645			3 ans		
12	663			Indéfini		

REVENDEICATIONS

- Reclassement des CSE dans les 9 derniers échelons du 1er grade des CADEC
- Créer un 3ème grade des CADEC promis lors de la création du corps en 2019.
- Réserver le second et troisième grade aux CADEC fonctionnels.
- Réserver le 1er grade des CADEC aux CSE et aux futurs CADEC fonctionnels.
- Réviser le taux de promotion pour accélérer le remplissage des deux grades supérieurs.
- Réviser la cartographie de l'IFSE des CADEC pour intégrer avec cohérence les CSE et revaloriser les CADEC.

AVANTAGES

- Suppression d'un corps (CSE) de la Fonction Publique d'État, disposition encouragée par la DGAFF.
- Facilité de gestion RH en DIR et AC en limitant le nombre de corps.
- Revalorisation indiciaire des CSE / Ouverture d'une meilleure perspective indiciaire pour les CSE arrivés à l'indice sommital.
- Permettre enfin aux CSE de percevoir le forfait promotion de grade en cas de souhait de devenir CADEC fonctionnel.
- Revalorisation indiciaire des CADEC avec la perspective d'un troisième grade.
- Alignement du corps des CADEC sur les corps équivalents de la fonction publique (Cadres socio éducatifs par ex).
- Redonner de l'espace indiciaire entre le corps des éducateurs et des CADEC.